



RAPPORT ANNUEL 2022-2023
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : DES CONSTELLATIONS

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

(ARTICLE 82 LIP)

Par :	Monsieur Stéphane Marsolais
Titre :	Président du conseil d'établissement
Date :	5 juin 2023

Mot de la présidence

L'année scolaire 2022-2023 fut l'occasion pour le Conseil d'établissement de se pencher sur plusieurs questions touchant à la vie de l'école et de nos élèves. Le présent rapport fait le sommaire de ses activités. En introduction, je tiens à souligner certaines initiatives qui ont marqué les travaux du Conseil cette année.

La première de ces initiatives a porté sur le temps d'écran à l'école. Les discussions au Conseil ont permis notamment de faire ressortir l'existence chez certains parents de préoccupations et l'importance d'informer les parents à cet égard. Elles ont aussi donné l'occasion aux membres du CE issus du personnel de l'école de partager leur vision sur la préparation des élèves au monde contemporain où la réalité informatique est en constante évolution.

Le Conseil s'est également associé à l'école dans la consultation des élèves, cette année par le biais de leur implication dans la détermination du thème de l'école pour la prochaine année scolaire. La consultation des élèves est un élément que le Conseil doit désormais intégrer à ses activités en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*.

Outre l'exercice de ses responsabilités courantes, le Conseil, dans la suite des consultations qu'il a menées l'année dernière sur les changements dans l'enseignement de l'anglais intensif, a eu des échanges sur le soutien aux élèves de 6^e année vivant la transition. Le Conseil a également eu des échéances sur le bilan du projet éducatif actuel comme nous sommes à la veille de l'adoption d'un nouveau projet éducatif.

Le Conseil a enfin tenu cette année à souligner concrètement l'engagement bénévole au sein de notre école. Cette implication des familles et de membres de la communauté contribue à faire de notre école un lieu accueillant et vivant pour les enfants. C'est aussi un moyen de prendre part à cette grande mission qu'est de favoriser leur épanouissement, la réalisation de leur potentiel et leur réussite scolaire.

1. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Marsolais, Stéphane (Président)	Parent (2e année d'un mandat de 2 ans)
Bégin, Nicolas	Parent (2e année d'un mandat de 2 ans)
Boutet, Rudy	Parent (1e année d'un mandat de 2 ans)
Drouin, Annie (Représentante-Comité de parents)	Parent (1e année d'un mandat de 2 ans)
Gadoury, Maritchou	Parent (2e année d'un mandat de 2 ans)
Lambert, Dany	Personnel (Enseignante)
Pelletier, Joëlle	Personnel (Enseignante)
Marchand, Karine	Personnel (Enseignante)
Bégin, Maude	Personnel (Technicienne en éducation spécialisée)
Carrier, Valérie	Personnel (Orthophoniste)
Lafrenière, France	Technicienne responsable du service de garde
Chalifour, Caroline	Directrice adjointe
Fortier, Louise Elaine	Directrice
Pilote, Claudia	Parent substitut
Lafrance, Christian	Parent substitut

2. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
26		28		23
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
		3		5
*Art. 67 LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire »				

3. Projet éducatif

Le prochain projet éducatif sera celui de 2024-2027.

4. Règles de conduite

Le Conseil d'établissement a approuvé la reconduction des règles de vie pour 2023-2024.

5. Frais chargés aux parents

Le Conseil d'établissement est d'accord à ce que l'école maintienne la gratuité aux parents pour les activités et sorties classes. Dû à une hausse du prix du papier, les coûts pour le matériel scolaire ont connu une légère hausse. Pour ce qui est des coûts chargés au service de garde, l'école a appliqué les coûts prescrits par le ministère.

6. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Date	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CE
23 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Critères de sélection de la direction 	Échanges
5 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Critères de sélection de la direction • Politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves • Politique des dépenses encourues dans le cadre d'une fonction 	Dépôt d'un document Consultation Consultation

7. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 LIP

Date	Objet de l'information	Outils utilisés
7 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Projet éducatif 	Assemblée générale/Étoile filante
26 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel du Conseil d'établissement 	Site internet
3 avril	<ul style="list-style-type: none"> • Temps d'écran des élèves • Barème en évaluation 	Étoile filante Étoile filante et rencontres de parents

5 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel du CE • Projet éducatif 	Site internet Étoile filante
--------	---	---------------------------------

8. Fonctions et pouvoirs liés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
26 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Sorties éducatives classes • Programme d'éducation à la sexualité • Normes et modalités en évaluation (communication) 	Approbation Approbation Approbation
28 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Activités éducatives (Collecte de sang) • Fête de Noël des enfants • Grille-matières • Accueil et rentrée progressive au préscolaire et en service spécialisé des futurs élèves • Projet éducatif 	Approbation Approbation Approbation Approbation Suivi
23 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de vie de l'école et plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation (PAV) 	Approbation
3 avril	<ul style="list-style-type: none"> • Sorties éducatives • Services complémentaires • Projet éducatif 	Approbation Approbation Suivi
5 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Frais chargés aux parents (fournitures, matériel scolaire et activités et sorties éducatives) • Sorties et activités scolaires août à octobre 2023 • Normes et modalités en évaluation 	Approbation Approbation Approbation

9. Fonctions / pouvoirs liés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs liés aux services extrascolaires	Précisions
26 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Parascolaire (Étu-Actif-Patro de Charlesbourg) 	Approbation
28 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Parascolaire (Cheerleading) • Héma-Québec • Photographie scolaire 	Approbation Approbation Approbation
5 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de régie interne du service de garde/planification des journées pédagogiques • Caisse populaire (Caisse scolaire) 	Adoption Approbation

10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs liés aux ressources matérielles et financières	Précisions
-------------	--	-------------------

26 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des locaux (gymnase Ville et parascolaire) • Budget du Conseil d'établissement • Budget de l'école 	Approbation Adoption Adoption
23 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Budget de l'école • Budget du Conseil d'établissement 	Suivi Suivi
3 avril	<ul style="list-style-type: none"> • Budget de l'école • Budget du Conseil d'établissement 	Suivi Suivi

11. Projets spéciaux

- Consultation des élèves sur le thème et le dessin représentatif de l'année scolaire 2023-2024
- Soulignement de l'action bénévole au sein de l'école et mot du président aux bénévoles
- Temps d'écran de nos élèves (Discussions, sondage, présentation d'une enseignante et de la direction adjointe, Mmes Joëlle Pelletier et Caroline Chalifour aux membres du Conseil d'établissement et suivi aux parents)
- Présentation du barème pour l'évaluation des apprentissages par une enseignante, Mme Joëlle Pelletier aux membres du Conseil d'établissement
- Échanges sur la politique alimentaire et les saines habitudes de vie
- Échanges sur le modèle d'anglais intensif et le soutien aux élèves de 6^e année

12. Mot de la fin

En terminant, je tiens à remercier la Direction de l'école pour son soutien et sa participation aux travaux du Conseil. Je tiens aussi à remercier l'ensemble des membres du Conseil. Leur grande collaboration a permis au Conseil d'avoir de très bons échanges que j'ai eu le plaisir cette année de présider. Un remerciement spécial, aussi, aux parents bénévoles qui sont membres du Conseil. Enfin, je souligne la chance que le Conseil a d'avoir eu des membres du public qui se sont déplacés en soirée pour assister à ses délibérations et porter certains points à son attention. Le Conseil est une instance publique et il ne faut pas hésiter à s'intéresser à ses travaux.

La prochaine année sera notamment marquée par la préparation et l'adoption d'un nouveau projet éducatif pour l'école. Le projet éducatif est un élément important de notre vie scolaire par rapport auquel le Conseil a un rôle important à jouer. Dans ce contexte, je ne peux qu'encourager les parents à continuer de s'impliquer que ce soit par une participation en tant que membre du Conseil ou, plus généralement, par le suivi de ses travaux.